

Vous souhaitez :

- ▶ Être accompagné dans l'utilisation de l'outil
- ▶ Connaître les « trucs et astuces » afin d'optimiser votre temps de saisie

Ces options sont faites pour vous !



« A la carte »

Entretien individuel à la Chambre d'agriculture ou sur votre exploitation

Adapté à vos besoins

Sur l'ensemble de l'outil Mes parcelles

Choix des options tout au long de l'année



« A mon rythme »

Vous choisissez le temps à passer et vos périodes propices



Contacts Équipe Mes parcelles

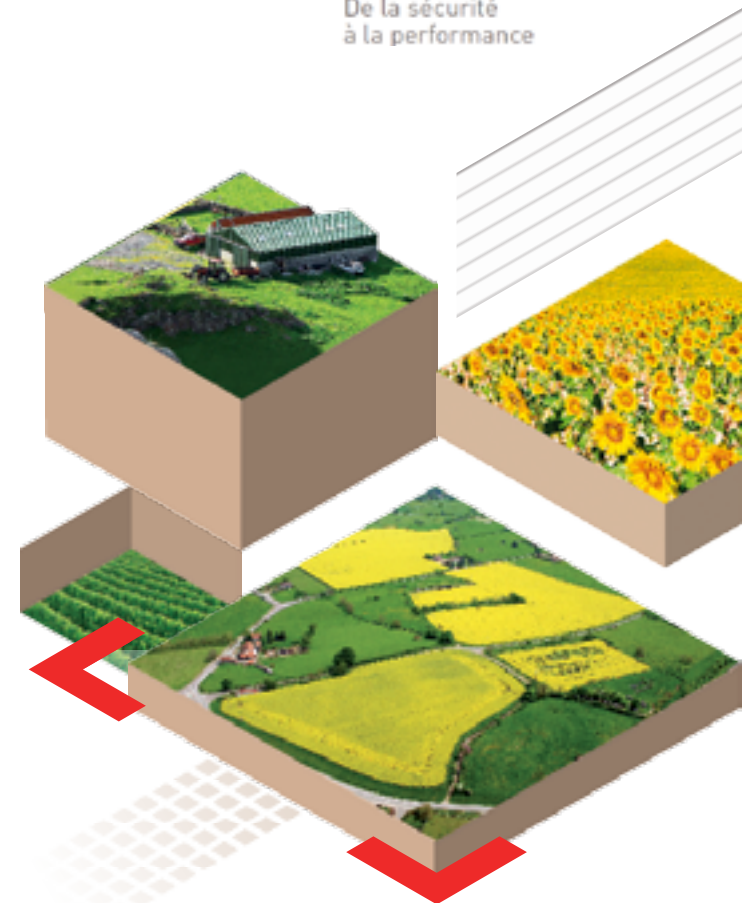
Maud EVRARD
Caroline GIRARD
Ronan WEIDMANN

Tél. : 02 37 24 46 00

Email : mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr

Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir
10 rue Dieudonné COSTES
CS 10 399
28 008 CHARTRES Cedex

www.centre.mesparcelles.fr



**Accompagnement individuel
et personnalisé**

« à la carte »

Options à l'abonnement Mes parcelles

Options à l'abonnement Mes parcelles

Vous êtes abonnés à Mes parcelles et vous souhaitez bénéficier d'une formation personnalisée à l'utilisation de l'outil, faites votre choix !

Option 1

Mise à jour de l'assolement

Ce service comprend :

- La vérification de la surface des îlots et de leurs contours,
- La mise à jour des îlots (ajout, modification, suppression),
- La réalisation des découpes parcellaires,
- La création de l'assolement en conformité avec la déclaration PAC.

► L'envoi numérique d'une carte en couleur et d'un tableau synthétique de l'assolement.

Option 2

Réalisation du plan de fumure

Ce service comprend :

- Le calcul de la dose d'azote à apporter,
- L'enregistrement des analyses de sol,
- La réalisation du fractionnement prévisionnel des apports,
- L'estimation des quantités d'engrais à apporter sur la campagne,
- La saisie des intercultures.

► L'envoi numérique du plan de fumure prévisionnel.

Préalable : L'assolement doit être renseigné.

Option 3

Saisie de l'ensemble des interventions

Ce service comprend :

- La personnalisation de l'outil pour faciliter la saisie,
- L'enregistrement des travaux du sol et des semis,
- L'enregistrement des applications de produits phytosanitaires,
- L'enregistrement des applications de fertilisants.

Préalable : L'assolement et le plan de fumure prévisionnel doivent être renseignés.

Option 4

Vérification de la conformité des documents réglementaires

Ce service comprend :

- Le contrôle du plan de fumure prévisionnel,
- La vérification du cahier d'épandage des engrais,
- La vérification des interventions figurant dans le registre phytosanitaire en fin de campagne,
- Le diagnostic des anomalies constatées.

► L'envoi numérique d'un document de synthèse comprenant le plan de fumure prévisionnel avec le cahier d'épandage et le registre phytosanitaire.

Préalable : Toutes les interventions prévisionnelles et réalisées doivent être renseignées.

Option 5

Réalisation du suivi économique

Ce service comprend :

- L'enregistrement des factures,
 - Le calcul des stocks d'intrants,
 - Le calcul des marges.
- L'envoi numérique de l'état des stocks à la date voulue et de la synthèse des marges culturales.

Préalable : L'assolement, le plan de fumure prévisionnel et l'ensemble des enregistrements doivent être renseignés.

Tarifs

Récolte 2018

- 47,50 € HT de l'heure*

- Forfait déplacement : 45 € HT

* incluant une réduction spéciale «Abonné» de 50% sur le tarif horaire de 95 €/h. Ce tarif peut également bénéficier d'un crédit d'impôt sous conditions.